



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Logement social

Question écrite n° 7400

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande à M. le ministre du logement de lui préciser l'état actuel de ses réflexions et de ses propositions face à la pénurie de logements sociaux constatée dans le Nord - Pas-de-Calais. Le nombre des constructions en accession sociale à la propriété a chuté de 9 000 en 1986 à 1 800 en 1990. Cette tension sur la demande de logements sociaux résulte de l'accroissement du nombre de ménages à faibles revenus, du faible taux de rotation des logements (11 p. 100) et de la réduction du parc de logements locatifs privés.

Texte de la réponse

Dans le cadre du plan de relance en faveur du logement, le Gouvernement a décidé, le 10 mai 1993, de nouvelles mesures destinées à relancer la construction de logements sociaux. À l'occasion du collectif budgétaire, 11 000 prêts locatifs aides (PLA) ont été débloqués. Ils se répartissent de la façon suivante : 6 000 PLA de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), 2 000 PLA du Crédit foncier de France (CFF) et 3 000 PLA d'insertion. Des mesures ont également été prises pour relancer l'accession sociale à la propriété. Ainsi, le nombre des prêts aides à l'accession à la propriété (PAP) programmés est passé de 35 000 à 50 000 pour 1993. De plus, le taux d'intérêt a été baissé à 6,95 p. 100 pour un prêt PAP de vingt ans et à 6,60 p. 100 pour un prêt PAP de quinze ans. En ce qui concerne plus particulièrement la région Nord - Pas-de-Calais, sa dotation déconcentrée en prêts locatifs aides et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupations sociales (PLA-PALULOS), a sensiblement augmenté cette année. Elle est passée de 310,2 MF en 1992 à 371 MF en 1993, plan de relance inclus. Pour les prêts PAP, 639,9 MF ont également été ouverts au Nord - Pas-de-Calais en 1993 contre 515 MF en 1992. Il en est de même pour les PLA-CFF : en équivalent subvention, la région Nord - Pas-de-Calais a reçu 27 MF cette année contre 18,5 MF en 1992. Quant aux PLA d'insertion, ils ont augmenté de plus de 24 MF sur la même période : ils passent de 60 MF en 1992 à 84,5 MF en 1993. Un effort particulièrement important a ainsi été fait en faveur de la région Nord - Pas-de-Calais, essentiellement pour des considérations d'aménagement du territoire alors que les indicateurs usuels (taux de vacances, taux de vacances du parc HLM), font apparaître une situation sensiblement moins tendue que la moyenne nationale.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7400

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 1993, page 3768

Réponse publiée le : 3 janvier 1994, page 63